



Le Débridé

Journal d'information des Retraités CFDT des Vosges • Quadrimestriel



N°19 • Janvier 2019 • 2€



AGENDA

- ◆ 5 février : Conseil UTR + Commission santé à Épinal.
- ◆ 7 février : AG ULR de la Plaine + SSR Agro-alimentaire.
- ◆ 5 mars : Bureau UTR à Épinal.
- ◆ 2 avril : Bureau UTR à Épinal.
- ◆ 7 mai : Conseil UTR à Épinal.
- ◆ 18 juin : Journée conviviale Vallée de la Haute-Moselle.

Retrouvez toute notre actualité sur le site www.cfdt-retraites.fr/vosges

SOMMAIRE

Fracture sociale !	1
Agenda	1
Résultats de l'enquête logement	2
Cotisation 2019	2
Journée conviviale 2019	2
AG des Retraités de St-Dié-des-Vosges	3
Hôpitaux d'Épinal et Remiremont	3
Action du 4 octobre 2018	4
Complémentaire santé : du nouveau en 2019	4
Renouvellement au Conseil des Retraités CFDT des Vosges	4

ÉDITO

Fracture sociale !

Mai 2017, un Président qui veut gouverner autrement. En réalité seul avec son gouvernement et sa majorité législative. Point besoin de corps intermédiaires, en particulier les syndicats. Eventuellement interrogés, peut-être écoutés, mais jamais ou rarement entendus.

Deux objectifs : tenir les promesses de campagne et réduire le déficit budgétaire. Une méthode : donner aux riches et aux entreprises pour inverser la courbe du chômage, sans succès à ce jour.

En même temps, on met à contribution salariés et retraités à coup de suppressions de postes dans la fonction publique et de ponctions sur le pouvoir d'achat des retraités.

Protestations, manifestations restent sans réponse, le pouvoir détient la vérité.

Mi-2018, le prix du baril de pétrole flambe, le tarif des carburants explose, la proximité d'une nouvelle augmentation des taxes sur les carburants est l'étincelle qui met le feu aux poudres.

Via les réseaux sociaux, nombre de citoyens sont à l'initiative d'un mouvement qui refuse toute étiquette, se donne le nom de « Gilets jaunes » et appelle à des rassemblements sur des lieux – ronds-points ou autres – le 17 novembre 2018. Plus de 400 000 personnes, c'est une réussite. Les présents décident la poursuite du mouvement jusqu'à obtention des réponses.

Dimanche 18 novembre, le Premier Ministre dit qu'il a entendu mais maintient le cap. Le mouvement est soutenu par une grande majorité de Français.

Il faudra nombre de violences et affrontements à Paris et ailleurs, pour qu'après trois semaines de tergiversations, le Président annonce des mesures qui veulent répondre aux inégalités ressenties et lance un grand débat national avec tous les citoyens.

Hélas, le fossé s'est creusé, les cahiers de revendications se sont remplis et le mouvement perdure, même si les participants sont moins nombreux.

Les vœux du Président le 31 décembre nous interrogent. Réelle volonté de négocier ou nouvelle tentative de nous convaincre de sa vérité ?

Réponse en 2019. Bonne année !

◆ Jean-Claude Gehin

Bonne et heureuse année

2019

Désolé, avec la crise je n'ai pu acheter qu'une demi-carte de vœux.

Mais le cœur y est !



Résultats de l'enquête logement

Réalisée de fin 2017 à mars 2018, l'enquête logement livre quelques tendances au niveau national, sur le Grand Est et sur les Vosges. Nous nous intéresserons ici aux résultats locaux.

Des résidents dans des villes moyennes ou petites

53,2% des répondants vivent dans une agglomération de 2 000 à 20 000 habitants et 31,9% dans une agglomération de moins de 2 000 habitants.

Des logements plutôt anciens

53,3% des logements habités ont plus de 40 ans d'existence. 78,7% des répondants vivent dans une maison individuelle et 21,3% en appartement. 72,3% d'entre eux y vivent depuis plus de 20 ans. On peut en déduire que les Vosgiens sont peu mobiles, comme la région Grand Est.

Des revenus plutôt modestes

46,8% des ménages vosgiens ont un revenu mensuel inférieur à 2 500€ (moyenne nationale 25%), dont 10,7% perçoivent moins de 1 500€. Notons que 31,9% des ménages vosgiens ont un revenu mensuel supérieur à 3 000€.

Accessibilité des services et commerces

L'enquête met en évidence l'importance de la proximité. Des réponses sont à apporter dans le département, principalement en matière d'accessibilité aux spécialistes et hôpitaux.

L'accès aux services depuis son logement (à pied) :

	Moins de 20 minutes	Plus de 20 minutes
• Transports collectifs	74,5 %	25,5 %
• Commerces d'alimentation	74,5 %	25,5 %
• Pharmacie	78,7 %	21,3 %
• Médecin –Pôle médical	72,3 %	27,7 %
• Service infirmier	74,5 %	25,5 %
• Poste ou agence postale	78,7 %	21,3 %
• Spécialistes ou praticiens	42,6 %	57,4 %
• Hôpital ou clinique	42,6 %	57,4 %
• Loisirs et culture	68,1 %	31,9 %

Le chauffage

Le bois (42,6%) reste le type de chauffage privilégié dans le département, viennent ensuite le fioul (36,2%) et le gaz (31,9%). Sur la région Grand Est, c'est le gaz qui est l'énergie dominante.

Les dépenses annuelles d'énergie restent assez élevées, compte tenu de l'utilisation encore très répandue du fioul. 53,4% des ménages consacrent de 1 500€ à plus de 2 000€ par an au chauffage. A noter que 78,7% des répondants ne connaissent pas le classement énergétique de leur logement.

Un logement plutôt adapté

Pour 83% des répondants, l'accès au logement reste aisé. Principales difficultés ciblées :

- les escaliers sans rampes,
- l'absence d'ascenseur.

Concernant l'aménagement intérieur, 95,7% des répondants jugent leur logement satisfaisant. Si des travaux devaient être envisagés, ils concerneraient principalement l'installation d'une douche (50%) ou d'un monte-escalier (41,7%).

Cette enquête est à mettre en correspondance avec celle réalisée sur la perte d'autonomie et les revenus modestes. Ces enquêtes doivent nous permettre de construire des pistes pour agir syndicalement. Adapter le logement pour permettre de bien vieillir chez soi reste une priorité de la CFDT Retraités. ♦ A. Dollé

Cotisation 2019

Chaque année, la Confédération CFDT nous demande d'augmenter le montant des cotisations en tenant compte de l'augmentation obtenue par les retraités l'année précédente.

Pour 2019, nous aurions dû appliquer le taux de 0,8% qui avait été accordé au dernier trimestre 2017.



Or, le revenu des retraités en 2018 n'a pas été augmenté de 0,8%, puisque la CSG non compensée s'est appliquée dès le mois de janvier - ce qui se traduit par une baisse du pouvoir d'achat. Pire, l'annonce de limiter l'indexation des retraites sur le coût de la vie à 0,3%, alors que l'inflation se situe à 1,8% en 2018, a renforcé l'impression d'acharnement du gouvernement à l'encontre des retraités.

Dans ces conditions, le Bureau de l'UTR CFDT des Vosges a, lors de sa réunion du 6 novembre dernier, décidé de ne pas augmenter les cotisations.

La question sera revue en fin d'année 2019 en fonction de l'évolution de la situation. ♦ Le Bureau

CONVIVIALITÉ

Journée conviviale 2019

Dès aujourd'hui, notez cette date dans votre agenda : **mardi 18 juin 2019.**

Nous vous attendons nombreux à cette deuxième édition de notre journée conviviale, qui aura lieu cette année dans le secteur de la Haute-Moselotte.

Accueil le matin par les locaux, visite des musées des Mille et une Racines et du Textile. Entre les deux visites de musée, un repas convivial sur les hauteurs de La Bresse avec un très beau point de vue.

Transport en car prévu.

Vous trouverez invitation et bulletin d'inscription dans votre numéro du *Débridé* d'avril.

♦ La Commission loisirs et les organisateurs locaux

Assemblée générale des Retraités de Saint-Dié-des-Vosges

Nous nous réunissons le 26 septembre 2018 pour notre Assemblée générale à CAP Jeunes.

A ce jour, nous comptons 41 adhérents. 14 étaient présents, 5 excusés.

Nous formulons une pensée pour nos deux adhérents décédés en début d'année: **Jean Girardot** et **Gérard Thiriet**.

Le secrétaire général, **William Michel**, présente le bilan d'activité depuis l'Assemblée générale 2017 et les projets 2018-2019.

Proposition de l'année passée pour les dates et jour de nos réunions ULR: maintien du mercredi après-midi à une très large majorité.

Remise du calendrier fin 2018 et 2019 aux adhérents présents.

Suivi du transport dans la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges: courte entrevue avec **Vincent Benoit** (due à la préparation de la visite du Président de la République) pour les arrêts supplémentaires sur les parcours: les contrats seront revus en 2019.

Participation à différentes manifestations à Épinal (toujours en covoiturage): le 15 mars, soutien aux EHPAD (7 personnes de Saint-Dié), le 14 juin sur la CSG.

Distribution de tracts sur les marchés de Saint-Dié et Fraize, plus la braderie de Saint-Dié sur les pensions et le logement.

Projets 2019

■ Revitaliser la CFDT Retraités par l'adhésion des futurs retraités qui se perdent



faute de communication entre les syndicats des actifs et des retraités. En vue du développement objectif 2020 (à définir en UTR via les ULR, SSR, UFR), **Alain Dollé**, **Roger Léger** et **William Michel** ont suivi la formation « Développement » les 19 et 20 septembre à Nancy.

■ Accueil à l'Union locale (futur EPI [Espace de Proximité Interprofessionnel]): 4 retraités s'investissent pour l'accueil du soir de 17h à 20h.

■ Formation: définir les besoins de l'ULR de Saint-Dié-Des-Vosges.

Pour la distribution de tracts: rechercher des volontaires pour constituer des équipes et investir dans un tampon multi-fonction à apposer sur les tracts (rendez-vous pour les actions, adresse, téléphone, etc.).

■ Questions de la salle: créer un groupe de volontaires pour les commissions concernant le transport des personnes âgées et handicapées.

La trésorière, **Marie-Agnès Idoux**, présente le bilan financier 2017.

Sur le compte courant le solde est positif; pas beaucoup de mouvements; abondé par un apport de l'UTR et des SSR. Sur le livret bleu, pas de mouvement sauf les intérêts.

Après une petite pause, **AGIRabcd** nous sensibilise aux problèmes liés au vieillissement en matière de conduite automobile et de circulation piétonne (perte de la vision, de l'ouïe, de la vivacité articulaire, etc.).

L'apéro, préparé par l'ULR, est pris à la salle, un repas convivial nous attend au restaurant CAP Jeunes. Il est suivi d'une visite au musée du chemin de fer miniature de Saint-Dié.

Et nous nous quittons sur un au revoir et à bientôt...

◆ William Michel

SANTÉ

Hôpitaux d'Épinal et de Remiremont

Ils veulent avancer à marche forcée!

Le directeur commun et l'ARS (Agence Régionale de Santé) refusent de répondre à la demande du Comité de Pilotage (élus et médecins) d'un délai avant de valider le plan de performances. Ils restent sourds aux demandes des représentants du personnel qui exigent une consultation des salariés, les premiers concernés par les mesures proposées, en particulier les suppressions d'emplois.

Un seul objectif pour ces technocrates: les équilibres financiers. Peu leur importe la qualité des soins pour les patients et les conditions de travail des salariés, à qui on demande toujours plus.

Syndicats et associations de défense ont mené beaucoup d'actions (comme le 5 novembre devant l'ARS à Épinal*, où les retraités ont pris toute leur part), sans résultat tangible à ce jour. La CFDT Santé-Sociaux est à la manœuvre et mène



des procédures juridiques avec son conseil, **Maître Faivre**.

A suivre. Tenons-nous prêts à répondre aux prochains appels!

◆ Jean-Claude Gehin

* Pour en savoir plus: <https://bit.ly/2HdvotZ>



Action du 4 octobre 2018

Notre Union Confédérale des Retraités (UCR Cfdt) décide en juin 2018 une action à la date du 4 octobre pour défendre le pouvoir d'achat des retraités (compensation de la hausse de la CSG de 1,7 point et réévaluation des basses pensions). Elle propose à l'intersyndicale

nationale de mener conjointement cette action, laquelle décline la proposition. Début septembre, le pouvoir en rajoute en annonçant une désindexation des pensions sur l'inflation pour les années 2019 et 2020. Au lieu des 1,5% et plus prévus sur ces deux années, les retraités

d'être des « Retraités Réfractaires » et vont manifester avec casques gaulois et nattes. A Épinal, l'intersyndicale vosgienne refuse de nous rejoindre, malgré nombre d'appels de l'intersyndicale auxquels la Cfdt s'était associée. Nous sommes néanmoins 300 et plus sous le soleil de ce 4 octobre après-midi, avec une couverture médiatique remarquable.

verront leurs pensions augmentées de seulement 0,3% par an - annonce qui exaspère un peu plus les retraités.

Après une nouvelle incartade du Président de la République, les retraités Cfdt décident

Défilant à leur tour le 18 octobre, nos « concurrents » de l'intersyndicale peinent à réunir un peu plus de 200 manifestants.

Désolant et dommageable pour la défense du pouvoir d'achat des retraités, qui méritent mieux que ces comportements de ceux qui veulent préserver leurs « chappelles ».

◆ Jean-Claude Gehin



SANTÉ

Complémentaire santé : du nouveau en 2019



Suite à discussions entre la MGEN et l'Union Confédérale des Retraités Cfdt, le contrat collectif proposé à nos adhérents n'est plus la gamme « Tulipe ». Elle est remplacée depuis le 1^{er} janvier 2019 par la gamme « AZUR » avec 4 choix de couverture (tarifs ci-dessous) un peu moins coûteux. Pour en savoir plus, contactez vos responsables.

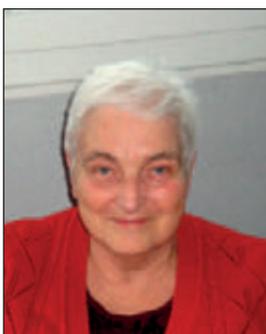
Montant des cotisations mensuelles 2019* :

Régime général de la Sécurité sociale	AZUR 1 Base incluse	AZUR 2 Base incluse	AZUR 3 Base incluse	AZUR 4 Base incluse
1 adulte	41,87 €	65,51 €	84,26 €	103,00 €
2 adultes ou 1 adulte et 1 enfant	77,67 €	120,90 €	155,85 €	190,80 €
Famille	92,53 €	143,86 €	185,40 €	226,93 €

* Tarifs au 4 octobre 2018. Ces tarifs incluent la cotisation de la garantie assistance Séréna (organisation d'une prise en charge d'urgence au moment où un incident survient).

INSTANCE

Renouvellement au Conseil des Retraités Cfdt des Vosges



Maggy Houtmann

Member du Conseil de l'Union Territoriale de Retraités Cfdt des Vosges depuis de nombreuses années, Maggy Houtmann, du secteur déodatien, a décidé de mettre un terme à son mandat de représentante pour raison de santé. Sa structure de Saint-Dié-des-Vosges a désigné sa remplaçante, Andrée Bodaine, pour rejoindre notre Conseil.

Tous nos vœux de meilleure santé à Maggy et bienvenue à Andrée.



Andrée Bodaine